

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 26 mars 2024 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.725.654 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 de 63.118 dinars

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 21 Octobre 2024

Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	2 201 410	1 830 543	2 048 140
- Actions et droits rattachés		2 201 410	1 830 543	1 903 130
- Titres OPCVM		-	-	145 010
Placements monétaires et disponibilités		524 244	1 063 890	944 313
-Placements à terme	3.2	507 803	1 062 407	885 366
-Disponibilités		16 441	1 483	58 947
Débiteurs divers		-	-	-
TOTAL ACTIF		2 725 654	2 894 433	2 992 453
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	9 592	10 636	10 392
Autres créditeurs divers	3.4	73 722	22 298	30 631
TOTAL PASSIF		83 314	32 934	41 023
ACTIF NET				
Capital		2 524 856	2 747 435	2 835 387
Capital en nominal	3.5	2 231 400	2 588 700	2 635 000
-Capital début de période		2 635 000	2 349 800	2 349 800
-Émission en nominal		443 200	512 200	558 700
-Rachat en nominal		(846 800)	(273 300)	(273 500)
Sommes non distribuables	3.6	293 456	158 735	200 387
Sommes distribuables		117 484	114 064	116 043
- Sommes distribuables de la période	3.7	117 464	114 056	116 036
-Sommes distribuables de l'exercice clos		(4)	8	-
-Report à nouveau		24	-	7
ACTIF NET		2 642 340	2 861 499	2 951 430
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 725 654	2 894 433	2 992 453

ETAT DE RESULTAT
AU 30 SEPTEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
- Dividendes des actions		75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
- Revenus des titres OPCVM		-	-	-	-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	11 185	44 050	22 958	44 475	67 948
Total des revenus des placements		86 578	194 610	96 644	178 150	201 623
Charges de gestion des placements	4.3	(9 592)	(30 498)	(10 636)	(28 512)	(38 905)
Revenus nets des placements		76 986	164 112	86 008	149 638	162 718
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 564)	(40 500)	(13 781)	(40 406)	(53 546)
Résultat d'exploitation	-	63 422	123 612	72 227	109 232	109 172
Régularisation du résultat d'exploitation		(304)	(6 148)	(233)	4 824	6 864
Sommes distribuables de la période		63 118	117 464	71 994	114 056	116 036
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		304	6 148	233	(4 824)	(6 864)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(51 846)	154 591	(112 551)	(14 662)	1 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		43 739	(9 246)	-	68 014	92 636
Frais de négociation de titres		(1 278)	(2 001)	-	(695)	(2 514)
Résultat non distribuable		(9 385)	143 344	(112 551)	52 657	91 428
Résultat net de la période		54 037	266 956	(40 324)	161 889	200 600

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 30 Septembre 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	54 037	266 956	(40 324)	161 889	200 600
Résultat d'exploitation	63 422	123 612	72 227	109 232	109 172
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(51 846)	154 591	(112 551)	(14 662)	1 306
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	43 739	(9 246)	-	68 014	92 636
Frais de négociation de titres	(1 278)	(2 001)	-	(695)	(2 514)
Distribution de dividendes	-	(116 019)	-	(76 204)	(76 204)
Transactions sur le capital	(7 079)	(460 027)	34 483	273 201	324 420
Souscriptions :	(304)	489 163	143 105	566 147	617 576
- Capital	-	443 200	130 400	512 200	558 700
- Régularisation des sommes non distribuables	-	52 107	12 938	49 122	52 012
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	(304)	(6 144)	(233)	4 826	6 864
Rachats :	(6 775)	(949 190)	(108 622)	(292 946)	(293 156)
- Capital	(6 000)	(846 800)	(101 200)	(273 300)	(273 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(775)	(102 382)	(7 422)	(19 646)	(19 656)
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice encours	-	(8)	-	-	-
Variation de l'actif net	46 958	(309 090)	(5 841)	358 886	448 816
Actif net					
En début de période	2 595 382	2 951 430	2 867 341	2 502 614	2 502 614
En fin de période	2 642 340	2 642 340	2 861 499	2 861 499	2 951 430
Nombre d'actions					
En début de période	22 374	26 350	25 595	23 498	23 498
En fin de période	22 314	22 314	25 887	25 887	26 350
Valeur liquidative					
En début de période	115,999	112,008	112,027	106,503	106,503
En fin de période	118,416	118,416	110,538	110,538	112,008
Taux de rendement	2,08%	9,65%	(1,33) %	6,83%	8,21%

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2024**

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée

directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparait aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 741 883	2 201 401	83,31%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	47 516	1,80%	0,02%
ATL	TN0004700100	50 000	142 359	193 250	7,31%	0,20%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	213 100	8,06%	0,01%
BIAT	TN0001800457	2 000	188 584	216 282	8,19%	0,01%
BNA	TN0003100609	10 000	102 409	78 020	2,95%	0,03%
CITYCARS	TN0007550015	5 000	59 300	61 065	2,31%	0,04%
DELICE HOLDING	TN0007670011	6 000	87 000	90 222	3,41%	0,02%
ONETECHHOLDIN G(AA)	TN0007530017	15 000	88 625	137 730	5,21%	0,03%
SAH	TN0007610017	10 000	84 893	101 220	3,83%	0,01%
SFBT	TN0001100254	9 671	80 909	117 358	4,44%	0,00%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	206 010	7,80%	0,39%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	251 520	9,52%	0,33%
SPDIT	TN0001400704	10 000	82 500	125 010	4,73%	0,04%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	167 643	6,34%	0,90%
TELNET HOLDING	TN0007440019	5 000	30 800	28 805	1,09%	0,05%
TPR	TN0007270010	30 000	122 162	166 650	6,31%	0,07%
Droits :			3	9	0,00%	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	0,00%	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	0,00%	-
Total en Dinars			1 741 886	2 201 410	83,31%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 30/09/2024	% de L'actif net
Compte Placement BNA	499 000	8 803	507 803	19,22%
Total en Dinars	499 000	8 803	507 803	19,22%

Les placements se détaillent comme suit :

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 30/09/2024
CPL LAC 300J 07 06 25 10.98%	07/06/2025	190 000	192 286
CPL LAC 300J 15 07 25 10.99%	15/07/2025	60 000	60 173
CPL LAC 300J 16 04 25 10.97%	16/04/2025	147 000	150 605
CPL LAC 300J 16 10 24 10.99%	16/10/2024	10 000	10 684
CPL LAC 300J 23 04 25 10.97%	23/04/2025	27 000	27 617
CPL LAC 300J 26 04 25 10.97%	26/04/2025	65 000	66 438
Total		499 000	507 803

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 292	10 336	10 092
Dépositaire (BNA)	300	300	300
Total en Dinars	9 592	10 636	10 392

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Jetons de présence	(3 963)	(4 007)	76
Commissaire aux comptes	5 728	6 201	8 480
Conseil du Marché Financier (CMF)	216	238	245
Autres (*)	71 741	19 866	21 830
Total en Dinars	73 722	22 298	30 631

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 635 000	2 349 800	2 349 800
-Nombre de titres	26 350	23 498	23 498
-Nombre d'actionnaires	119	120	120
Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	443 200	512 200	558 700
-Nombre de titres	4 432	5 122	5 587
-Nombre D'Actionnaires	4	1	1
Entrant			
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	(846 800)	(273 300)	(273 500)

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
-Nombre de titres	(8 468)	(2 733)	(2 735)
-Nombre D'Actionnaires Sortants	(2)	(2)	(2)
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 231 400	2 588 700	2 635 000
-Nombre de titres	22 314	25 887	26 350
-Nombre d'actionnaires	121	119	119

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Sommes non distribuables de la période	93 069	82 133	123 784
Résultat non distribuable de la période :	143 344	52 657	91 428
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	154 591	(14 662)	1 306
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(9 246)	68 014	92 636
Frais de négociation de titres	(2 001)	(695)	(2 514)
Régularisation des sommes non distribuables (Souscription)	52 107	49 122	52 012
Régularisation des sommes non distribuables (Rachat)	(102 382)	(19 646)	(19 656)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	200 387	76 603	76 603
Total en Dinars	293 456	158 735	200 387

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	30 Septembre 2024	30 Septembre 2023	31 décembre 2023
Résultat d'exploitation	123 612	109 232	109 172
Régularisation lors des souscriptions d'actions	4 407	-	10 882
Régularisation lors des rachats d'actions	(10 555)	4 824	(4 018)
Total en Dinars	117 464	114 056	116 036

NOTE N°4 RELATIVE À L'ÉTAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes des actions	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675
Revenus des titres OPCVM	-	-	-	-	-
Total en Dinars	75 393	150 560	73 686	133 675	133 675

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du compte placement à terme BNA	11 122	43 924	22 841	44 269	67 630
Revenus du compte bancaire BNA	63	126	117	206	318
Total en Dinars	11 185	44 050	22 958	44 475	67 948

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Gestionnaire	9 292	29 607	10 336	27 622	37 715
Rémunération du Dépositaire	300	891	300	890	1 190
Total en Dinars	9 592	30 498	10 636	28 512	38 905

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Primes, indemnités et frais AGO	6 284	18 715	6 301	18 699	25 000
Jetons de présence	4 083	12 161	4 083	12 117	16 200
Redevance CMF	664	2 115	738	1 973	2 694
Honoraires du commissaire aux comptes	2 272	6 768	2 279	6 761	9 040
Autres (TCL et autres frais)	261	741	378	856	612
Total en Dinars	13 564	40 500	13 781	40 406	53 546

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.